Communes de
MAISONCELLES-EN-BRIE et de POMMEUSE

CREATION DE PLATEAUX DE TOURNAGE,
D'ATELIERS, DE BATIMENT DE STOCKAGE & DE LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT
CREATION DE DECORS DE CINEMA

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

NOTICE DE SECURITE INCENDIE

OCTOBRE 2024

ARCHITECTURE AMJ PARIS

TSF

NOTICE SECURITE INCENDIE

1- INTERVENANTS

INTERVENANTS	IDENTIFICATION ADRESSE	RESPONSABLE	MAIL
MAITRE D'OUVRAGE	TSF STUDIOS 77 30, Avenue George Sand 93210 Saint Denis	T. De Ségonzac	t.desegonzac@trsf.fr
ARCHITECTE	AMJ PARIS 3, Rue de l'Armorique 75015 Paris	P. Giroux	contact@amj-paris.fr
BUREAU D'ETUDES HYRAULIQUE	INTEGRALE ENVIRONNEMENT 34, rue Lucien Girard Boisseau 95380 Puiseux en France	A. Mauffrey	contact@integrale-environnement.fr
BUREAU DE CONTROLE	APAVE Chartres	F. Degrange	frederic.degrange@apave.com
BUREAU DE CONTROLE ICPE	APAVE Exploitation France 6 rue du général Audran 92412 Courbevoie cedex	C. Bietrix	charlotte.bietrix@apave.com

2- NATURE DU PROJET

L'objet de la présente demande de permis de construire concerne l'installation de **bâtiments industriels et tertiaires** dans le cadre d'une activité cinématographique de tournage de films et de séries ainsi que la construction de décors de rues de Paris. L'objectif est d'installer les infrastructures à même d'accueillir cette activité et d'édifier les décors nécessaires à cette activité qui se compose de :

Sur la commune de Maisoncelles-en-Brie :

- **12** bâtiments de stockage
- **8** bâtiments d'ateliers
- **12** plateaux de tournage
- **6** bâtiments tertiaires

Sur la commune de Pommeuse :

- L'installation de **décors de cinéma** dans le cadre d'une activité cinématographique de tournage de films et de séries. L'objectif est d'installer les structures à même d'accueillir les décors de rues de Paris.

L'objectif est de profiter d'un environnement plan, dégagé, permettant de répondre aux besoins de profondeur de champ nécessaire à certains tournages

3- REGLEMENTATION APPLICABLE AU PROJET

CODE DE L'URBANISME
Livre premier - Règles générales d'aménagement de l'urbanisme
Section I - localisation et desserte des constructions, notamment l'article R111-4.

CODE DU TRAVAIL

Code du travail
Quatrième partie : Santé et sécurité au travail
Livre II - Dispositions applicables aux lieux de travail

Titre Ier - Obligations du maître d'ouvrage pour la conception des lieux de travail
Chapitre IV - Sécurité des lieux de travail
Articles R 4214-1 à R4214-28
Chapitre V - Installations électriques des bâtiments et de leurs aménagements
Articles R 4215-1 à R4215-2
Chapitre VI - Risques d'incendies et d'explosions et évacuation
Articles R 4216-1 à R4216-4

Titre II - Obligations du maître d'ouvrage pour l'utilisation des lieux de travail
Chapitre IV - Sécurité des lieux de travail
Articles R 4224-1 à R4224-8
Chapitre VII - Risques d'incendies et d'explosions et évacuation
Sous section 1 - Moyens d'extinction
Articles R 4227-28 à R4227-4

4- PRESENTATION DU PROJET

a. BATIMENTS

Sur la commune de Maisoncelles-en-Brie :

Les bâtiments créés sont de **4 types** :

Stockages :

- De forme rectangulaire
- De plain-pied, ils ont une hauteur totale de 10 mètres maximum
- Fondations ponctuelles et superficielles (massifs bétons) et dalle béton,
- Structure métallique, portiques et pannes levés et assemblés sur place,
- Façades modulaires constituées de panneaux de bardage métallique, vissés sur ossature métallique (vert mousse : RAL 6005),
- Menuiseries métalliques de couleur foncée (vert mousse, RAL 6005) = portes piétons et portes véhicules
- Toit à 2 pentes de 12° environ, couverture bac acier.
- Ces bâtiments s'apparentent à des constructions agricoles ou des hangars, en cohérence avec le paysage existant.

Ateliers :

- De forme rectangulaire
- De plain-pied, ils ont une hauteur totale de 11 mètres maximum
- Fondations ponctuelles et superficielles (massifs bétons) et dalle béton,
- Structure métallique, portiques et pannes levés et assemblés sur place,
- Façades modulaires constituées de panneaux de bardage métallique, vissés sur ossature métallique (vert mousse : RAL 6005),
- Menuiseries métalliques de couleur foncée (vert mousse, RAL 6005) = portes piétons et portes véhicules
- Toit à 2 pentes de 15°, couverture bac acier avec étanchéité.
- Ces bâtiments s'apparentent à des constructions agricoles ou des hangars, en cohérence avec le paysage existant.

Plateaux de tournage :

- De forme rectangulaire
- De plain-pied, ils ont une hauteur totale de 18 mètres maximum
- Fondations ponctuelles et superficielles (massifs bétons) et dalle béton,
- Structure métallique, portiques et pannes levés et assemblés sur place,
- Façades modulaires constituées de murs préfabriqués doublés ou non de bardage,
- Menuiseries métalliques de couleur rouge = portes piétons et portes véhicules
- Toit terrasse en bac acier et étanchéité.
- Panneaux photovoltaïques sur plus de 50% de la surface de toiture

Tertiaires : loges et HMC :

- De forme rectangulaire
- De type RDC ou R+1, ils ont une hauteur totale de 8 mètres maximum
- Fondations ponctuelles et superficielles (massifs bétons) et dalle béton,
- Façades modulaires constituées de murs béton préfabriqués et de murs rideaux largement vitrés.
- Menuiseries métalliques de couleur foncée = portes piétons
- Toit terrasse en bac acier et étanchéité.

La surface des bureaux est inférieure à 1000 m². Les loges et les divers modules d'accompagnement sont directement rattachés à de l'artisanat. Les réels bureaux ne représentent que 691 m².
Les voies de circulation, entre les plateaux de tournages et les ateliers, repérées comme des « galeries » sur le plan de masse, sont couvertes par des verrières réalisées avec des structures métalliques, elles comportent des exutoires de fumées.

Tous les bâtiments seront situés au moins à 10m les uns des autres.

Les poteaux incendie et les réserves incendie sont également isolés par rapport aux différents bâtiments, la distance minimum sera de 10m.

b. DEFENSE INCENDIE

L'accès au site se fait depuis la route départementale n° 15, celle-ci est carrossable et d'une largeur supérieure à 6 m, sans stationnement. Cette voie dessert actuellement le site d'un magasin de matériaux de construction accessible aux engins lourds.
Le site est structuré autour d'un système de voirie existante (aire de manœuvre et pistes de l'aérodrome). Il s'agit de voies goudronnées ou bétonnées aux emprises plus ou moins importantes selon leur fonction antérieure.
Les voies ont une force portante à minima de 160 kN.
L'entrée au site se fait par un portail de 3,50 m
Les voies intérieures du site sont d'une largeur supérieure à 3 m hors stationnement,
Les rayons intérieurs des voies principales sont supérieurs ou égal à 11 m,
Les sur-largeurs dans les virages ont un rayon intérieur inférieur à 50 m,
Il n'y a aucun obstacle en hauteur, à l'exception des galeries couvertes qui laissent un tirant d'air minimum de 6,00m.
Le terrain est relativement plat, toutes les pentes sont inférieures à 15%.

Dispositions constructives
Les parois entre les plateaux de tournage, les ateliers et les galeries ont un degré coupe-feu de 2h.

Désenfumage
Le désenfumage des locaux est assuré par des exutoires au niveau de la toiture. Ces dispositifs sont conçus conformément aux dispositions actuellement en vigueur.

Pour le stockage, les types de matériaux sont connus en fonction des bâtiments. Le service de sécurité présent 24h/24 sera en capacité de fournir l'état des matières stockées dans les bâtiments aux services de secours.

MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dans le cadre du projet, tous les bâtiments sont considérés comme des Etablissements Recevant des Travailleurs – ERT. C'est donc à partir de la grille ERT que les besoins en eau sont calculés pour l'ensemble des bâtiments du site.

Le site dispose d'une capacité de défense par le réseau AEP de 120 m3/h.

L'activité est de type risques industriels, classé en stockage.
Fascicule P : Industrie du spectacle
Désignation d'ateliers ou magasins de décors.
La catégorie risque est 2 pour le stockage

1) La défense incendie du site sera assurée par un réseau sous pression connecté au réseau public d'adduction en eau potable. Le réseau public est en mesure de fournir un débit de 120 m³/h, qui couvre à minima le besoin des 1/3 du débit sous pression.
2) En complément des réserves incendie sont installées sur le site. Elles sont alimentées par la récupération des eaux pluviales et le réseau d'adduction d'eau potable en appoint. Les réserves sont équipées d'un point d'aspiration avec aire d'aspiration associé et équipé conformément aux normes NF S 61-703, NF S 61-706 et NF S 61-221.
3) Des poteaux incendie DN 150 sont repartis sur le site et permettent de couvrir l'ensemble des bâtiments.

Les bâtiments ne sont pas classés en ICPE.
Suite à une étude réalisée, il apparait que le site de TSF STUDIOS à MAISONCELLES-EN-BRIE exploite une installation de studios de tournage. Au regard des informations transmises par l'exploitant et des seuils de classement de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, il apparait que le site est classé à déclaration avec contrôle sous la rubrique 1185.
Le site est néanmoins soumis à évaluation environnementale au titre de la loi sur l'eau et de l'article R122-2 du code de l'Environnement. Une étude environnementale est par ailleurs en cours de réalisation.

Les ateliers 01A, 02A & 02B ont une surface comprise entre 250 m² à 1000m², ils sont soumis au Risque Courant Ordinaire, par le calcul nous obtenons un besoin en eau de 120 m³/h maximum. La solution retenue est celle d'un poteau incendie DN150 pour délivrer un débit de 120 m³/h à moins de 200m.

Les ateliers 01B, 01C, 02C, 03 & 04 ont une surface comprise entre 1000 et 2000m², ils sont soumis au Risque Courant Important, par le calcul nous obtenons un besoin en eau de 120 m³/h maximum. La solution retenue est celle d'un poteau incendie DN150 pour délivrer un débit de 120 m³/h à moins de 100m.

Les locaux de stockage ont une surface comprise entre 500 m² à 1000 m², ils sont soumis au Risque Courant Important, par le calcul nous obtenons un besoin en eau de 120 m³/h maximum. La solution retenue est celle d'un poteau incendie DN150 pour délivrer un débit de 120 m³/h à moins de 100m.

Les locaux de stockage 3 et 4 étant séparés de moins de 10 m, ces deux bâtiments sont considérés comme un seul et même bâtiment. Nous obtenons alors un besoin en eau de 270 m³/h. La solution retenue est celle d'un poteau incendie DN150 pour délivrer un débit de 120 m³/h à moins de 100m et une réserve de 360m³ délivrant 180 m³/h à moins de 300m des bâtiments.

Les plateaux de tournage Alpha, Delta et Romeo ont une surface comprise entre 250 et 1000m², ils sont soumis au Risque Courant Ordinaire, par le calcul nous obtenons un besoin en eau de 120 m³/h maximum. La solution retenue est celle d'un poteau incendie DN150 pour délivrer un débit de 120 m³/h à moins de 200m.

Les plateaux de tournage Bravo, Charlie, Golf, Mike, Oscar, Sierra et Tango ont une surface comprise entre 1000 m² et 2000m², ils sont soumis au Risque Courant Important, par le calcul nous obtenons un besoin en eau de 120 m³/h maximum. La solution retenue est celle d'un poteau incendie DN150 pour délivrer un débit de 120 m³/h à moins de 100m.

Les plateaux de tournage Lima et Victor ont une surface supérieure à 2000m², ils sont soumis au Risque Particulier, par le calcul nous obtenons un besoin en eau de 150 m³/h pour le plateau Victor et 300 m³/h pour le plateau Lima.
Pour le plateau Victor, la solution retenue est celle d'un poteau incendie DN150 à moins de 100m et un second poteau DN150 à moins de 200m.
Pour le plateau Lima, la solution retenue est celle de 2 poteaux incendie DN150 pour délivrer un débit de 240 m³/h à moins de 100m et une réserve incendie de 120 m³.

Pour les Risques Particuliers les besoins en eau ont été évalué à partir du document technique « D9 - Guide pratique d'appui au dimensionnement des besoins en eau pour la défense extérieure contre l'incendie – Ministère de l'intérieur – Ministère de la transition écologique – Fédération française de l'Assurance (FFA) – CNPP – Edition juin 2020 ».
Les documents sont présents à la suite de cette notice.

Les besoins en eau ont été calculé pour chaque type de bâtiment (stocks, ateliers et plateaux de tournage en prenant comme référence le bâtiment ayant la plus grande surface.

Voir « tableaux – Risques industriels : détermination du débit requis » page suivante

Bâtiment d'Ateliers 03 = 1407m² (Bâtiment ateliers le plus important en surface): détermination du débit requis

DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE	
Désignation des bâtiments, locaux ou zones constituant la surface de référence	Ateliers et Stockage de l'industrie du cinéma
Principales activités	Industrie du spectacle, fabrication de décors
Stockages (quantité et nature des principaux matériaux combustibles/inflammables)	Ateliers et Stockage de matériaux, composés de feuilles en bois, stuc et serrurerie.

CRITÈRES	COEFFICIENTS ADDITIONNELS	COEFFICIENTS RETENUS POUR LE CALCUL		COMMENTAIRES/ JUSTIFICATIONS
		Activité	Stockage	
HAUTEUR DE STOCKAGE (1)(2)(3) - Jusqu'à 3 m - Jusqu'à 8 m - Jusqu'à 12 m - Jusqu'à 30 m - Jusqu'à 40 m - Au-delà de 40 m	 0 + 0,1 + 0,2 + 0,5 + 0,7 + 0,8	0	+ 0,1	Hauteur intérieure du bâtiment = 6m. Pas de stockage en rack ni d'empilement. Ateliers et Stockage ponctuel et réduit de matériaux (bois, métal, staff).
TYPE DE CONSTRUCTION (4) - Résistance mécanique de l'ossature ³ R 60 - Résistance mécanique de l'ossature ³ R 30 - Résistance mécanique de l'ossature < R 30	 - 0,1 0 + 0,1	+0,1	+0,1	Ossature métallique (<R30)
MATÉRIAUX AGGRAVANTS Présence d'au moins un matériau aggravant (5)	+ 0,1	+0,1	+ 0,1	Bois
TYPES D'INTERVENTIONS INTERNES - Accueil 24h/24 (présence permanente à l'entrée) - DAI généralisée reportée 24h/24 7j/7 en Télé-surveillance ou au poste de secours 24h/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels (6) - Service de sécurité incendie ou équipe de seconde intervention avec moyens appropriés en mesure d'intervenir 24h/24 (7)	0 - 0,1 - 0,1 - 0,3	-0,1	- 0,1	Accueil 24h/24h
Σ coefficients		+0,1	+0,2	
1+ Σ coefficients		1,1	1,2	
Surface (S en m²)	1407	1307	100	
Qi = 30 x S / 500 x (1+ Σ Coef) (8)		92,862	7,2	
Catégorie de risque (9) Risque faible : Q_{RF} = Qi x 0,5 Risque 1 : Q_1 = Qi x 1 Risque 2 : Q_2 = Qi x 1,5 Risque 3 : Q_3 = Qi x 2		92,862	10,8	Activité : risque 1 Stockage : risque 2
Risque protégé par une installation d'extinction automatique à eau (10) : Q_{RF}, Q_1, Q_2 ou Q_3 , 2		NON	NON	
DÉBIT CALCULÉ (11) (Q en m³/h)		103,662		
DÉBIT RETENU (12) (13) (14)		120 m3/h		

Bâtiment de stockage 950m² : détermination du débit requis

DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE				
Désignation des bâtiments, locaux ou zones constituant la surface de référence	Stockage de l'industrie du cinéma			
Principales activités	Industrie du spectacle, fabrication de décors			
Stockages (quantité et nature des principaux matériaux combustibles/inflammables)	Ateliers et Stockage de matériaux, composés de feuilles en bois, stuc et serrurerie.			
CRITÈRES	COEFFICIENTS ADDITIONNELS	COEFFICIENTS RETENUS POUR LE CALCUL		COMMENTAIRES/ JUSTIFICATIONS
		Activité	Stockage	
HAUTEUR DE STOCKAGE (1)(2)(3) - Jusqu'à 3 m - Jusqu'à 8 m - Jusqu'à 12 m - Jusqu'à 30 m - Jusqu'à 40 m - Au-delà de 40 m	 0 + 0,1 + 0,2 + 0,5 + 0,7 + 0,8	0	+ 0,1	Hauteur intérieure du bâtiment = 6m. Pas de stockage en rack ni d'empilement. Stockage de décors.
TYPE DE CONSTRUCTION (4) - Résistance mécanique de l'ossature ³ R 60 - Résistance mécanique de l'ossature ³ R 30 - Résistance mécanique de l'ossature < R 30	 - 0,1 0 + 0,1	0	+0,1	Ossature métallique (<R30)
MATÉRIAUX AGGRAVANTS Présence d'au moins un matériau aggravant (5)	+ 0,1	0	+ 0,1	Bois
TYPES D'INTERVENTIONS INTERNES - Accueil 24h/24 (présence permanente à l'entrée) - DAI généralisée reportée 24h/24 7j/7 en Télé-surveillance ou au poste de secours 24h/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels (6) - Service de sécurité incendie ou équipe de seconde intervention avec moyens appropriés en mesure d'intervenir 24h/24 (7)	0 - 0,1 - 0,1 - 0,3	0	- 0,1	Accueil 24h/24h
Σ coefficients		0	+0,2	
1+ Σ coefficients		0	1,2	
Surface (S en m²)		0	950	
Qi = 30 x S / 500 x (1+ Σ Coef) (8)		0	68,4	
Catégorie de risque (9) Risque faible : Q_{RF} = Qi x 0,5 Risque 1 : Q_1 = Qi x 1 Risque 2 : Q_2 = Qi x 1,5 Risque 3 : Q_3 = Qi x 2		0	102,6	Stockage : risque 2
Risque protégé par une installation d'extinction automatique à eau (10) : Q_{RF}, Q_1, Q_2 ou Q_3 , ²		NON	NON	
DÉBIT CALCULÉ (11) (Q en m³/h)		102,6		
DÉBIT RETENU (12) (13) (14)		120 m3/h		

Bâtiment Plateaux de tournage 4000m² : détermination du débit requis

DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE				
Désignation des bâtiments, locaux ou zones constituant la surface de référence	Studios de prises de vues cinématographiques			
Principales activités	Plateau de tournage			
Stockages (quantité et nature des principaux matériaux combustibles/inflammables)	Plateau de tournage			
CRITÈRES	COEFFICIENTS ADDITIONNELS	COEFFICIENTS RETENUS POUR LE CALCUL		COMMENTAIRES/ JUSTIFICATIONS
		Activité	Stockage	
HAUTEUR DE STOCKAGE (1)(2)(3) - Jusqu'à 3 m - Jusqu'à 8 m - Jusqu'à 12 m - Jusqu'à 30 m - Jusqu'à 40 m - Au-delà de 40 m	 0 + 0,1 + 0,2 + 0,5 + 0,7 + 0,8	0	0	Hauteur intérieure du bâtiment = 14,30m. Pas de stockage en rack ni d'empilement. Plateau de tournage.
TYPE DE CONSTRUCTION (4) - Résistance mécanique de l'ossature ³ R 60 - Résistance mécanique de l'ossature ³ R 30 - Résistance mécanique de l'ossature < R 30	 - 0,1 0 + 0,1	+0,1	0	Ossature métallique (<R30)
MATÉRIAUX AGGRAVANTS Présence d'au moins un matériau aggravant (5)	+ 0,1	+ 0,1	0	Bois
TYPES D'INTERVENTIONS INTERNES - Accueil 24h/24 (présence permanente à l'entrée) - DAI généralisée reportée 24h/24 7j/7 en Télé-surveillance ou au poste de secours 24h/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels (6) - Service de sécurité incendie ou équipe de seconde intervention avec moyens appropriés en mesure d'intervenir 24h/24 (7)	0 - 0,1 - 0,1 - 0,3	- 0,1	0	Accueil 24h/24h
Σ coefficients		+0,1	0	
1+ Σ coefficients		1,1	0	
Surface (S en m²)		4000	0	
Qi = 30 x S / 500 x (1+ Σ Coef) (8)		264	0	
Catégorie de risque (9) Risque faible : Q_{RF} = Qi x 0,5 Risque 1 : Q_1 = Qi x 1 Risque 2 : Q_2 = Qi x 1,5 Risque 3 : Q_3 = Qi x 2		264	0	Risque 1
Risque protégé par une installation d'extinction automatique à eau (10) : Q_{RF}, Q_1, Q_2 ou Q_3 , ²		NON		
DÉBIT CALCULÉ (11) (Q en m³/h)		264		
DÉBIT RETENU (12) (13) (14)		300 m3/h		

Bâtiment Plateaux de tournage 4000m² : détermination du débit requis

DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE				
Désignation des bâtiments, locaux ou zones constituant la surface de référence	Studios de prises de vues cinématographiques			
Principales activités	Plateau de tournage			
Stockages (quantité et nature des principaux matériaux combustibles/inflammables)	Plateau de tournage			
CRITÈRES	COEFFICIENTS ADDITIONNELS	COEFFICIENTS RETENUS POUR LE CALCUL		COMMENTAIRES/ JUSTIFICATIONS
		Activité	Stockage	
HAUTEUR DE STOCKAGE (1)(2)(3) - Jusqu'à 3 m - Jusqu'à 8 m - Jusqu'à 12 m - Jusqu'à 30 m - Jusqu'à 40 m - Au-delà de 40 m	 0 + 0,1 + 0,2 + 0,5 + 0,7 + 0,8	0	0	Hauteur intérieure du bâtiment = 14,30m. Pas de stockage en rack ni d'empilement. Plateau de tournage.
TYPE DE CONSTRUCTION (4) - Résistance mécanique de l'ossature ³ R 60 - Résistance mécanique de l'ossature ³ R 30 - Résistance mécanique de l'ossature < R 30	 - 0,1 0 + 0,1	+0,1	0	Ossature métallique (<R30)
MATÉRIAUX AGGRAVANTS Présence d'au moins un matériau aggravant (5)	+ 0,1	+ 0,1	0	Bois
TYPES D'INTERVENTIONS INTERNES - Accueil 24h/24 (présence permanente à l'entrée) - DAI généralisée reportée 24h/24 7j/7 en Télé-surveillance ou au poste de secours 24h/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels (6) - Service de sécurité incendie ou équipe de seconde intervention avec moyens appropriés en mesure d'intervenir 24h/24 (7)	0 - 0,1 - 0,1 - 0,3	- 0,1	0	Accueil 24h/24h
Σ coefficients		+0,1	0	
1+ Σ coefficients		1,1	0	
Surface (S en m²)		2000	0	
Qi = 30 x S / 500 x (1+ Σ Coef) (8)		132	0	
Catégorie de risque (9) Risque faible : Q_{RF} = Qi x 0,5 Risque 1 : Q_1 = Qi x 1 Risque 2 : Q_2 = Qi x 1,5 Risque 3 : Q_3 = Qi x 2		132	0	Risque 1
Risque protégé par une installation d'extinction automatique à eau (10) : Q_{RF}, Q_1, Q_2 ou Q_3 , ²		NON		
DÉBIT CALCULÉ (11) (Q en m³/h)		132		
DÉBIT RETENU (12) (13) (14)		150 m3/h		

Bâtiment Plateaux de tournage 1800m² : détermination du débit requis

DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE				
Désignation des bâtiments, locaux ou zones constituant la surface de référence	Studios de prises de vues cinématographiques			
Principales activités	Plateau de tournage			
Stockages (quantité et nature des principaux matériaux combustibles/inflammables)	Plateau de tournage			
CRITÈRES	COEFFICIENTS ADDITIONNELS	COEFFICIENTS RETENUS POUR LE CALCUL		COMMENTAIRES/ JUSTIFICATIONS
		Activité	Stockage	
HAUTEUR DE STOCKAGE (1)(2)(3) - Jusqu'à 3 m - Jusqu'à 8 m - Jusqu'à 12 m - Jusqu'à 30 m - Jusqu'à 40 m - Au-delà de 40 m	 0 + 0,1 + 0,2 + 0,5 + 0,7 + 0,8	0	0	Hauteur intérieure du bâtiment = 14,30m. Pas de stockage en rack ni d'empilement. Plateau de tournage.
TYPE DE CONSTRUCTION (4) - Résistance mécanique de l'ossature ³ R 60 - Résistance mécanique de l'ossature ³ R 30 - Résistance mécanique de l'ossature < R 30	 - 0,1 0 + 0,1	+0,1	0	Ossature métallique (<R30)
MATÉRIAUX AGGRAVANTS Présence d'au moins un matériau aggravant (5)	+ 0,1	+ 0,1	0	Bois
TYPES D'INTERVENTIONS INTERNES - Accueil 24h/24 (présence permanente à l'entrée) - DAI généralisée reportée 24h/24 7j/7 en Télé-surveillance ou au poste de secours 24h/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels (6) - Service de sécurité incendie ou équipe de seconde intervention avec moyens appropriés en mesure d'intervenir 24h/24 (7)	0 - 0,1 - 0,1 - 0,3	- 0,1	0	Accueil 24h/24h
Σ coefficients		+0,1	0	
1+ Σ coefficients		1,1	0	
Surface (S en m²)		1800	0	
Qi = 30 x S / 500 x (1+ Σ Coef) (8)		118,8	0	
Catégorie de risque (9) Risque faible : Q_{RF} = Qi x 0,5 Risque 1 : Q_1 = Qi x 1 Risque 2 : Q_2 = Qi x 1,5 Risque 3 : Q_3 = Qi x 2		118,8	0	Risque 1
Risque protégé par une installation d'extinction automatique à eau (10) : Q_{RF}, Q_1, Q_2 ou Q_3 , ²		NON		
DÉBIT CALCULÉ (11) (Q en m³/h)		118,8		
DÉBIT RETENU (12) (13) (14)		120 m3/h		